

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19260 - 74EME ANNÉE

Publication de l'Enquête emploi 2018 de l'INSEE

25 % de chômeurs à La Réunion : une constante depuis plus de 40 ans

25% de la population active au chômage (3% en France)

- Plus d'un chômeur sur deux a moins de 30 ans
- 50% d'augmentation des demandes d'emploi non satisfaites en un an

Et ce n'est pas fini

reconnait le rapport du Conseil Général sur la situation de l'emploi

Jamais probablement un rapport officiel, fut-il du Conseil Général, n'avait à ce point reconnu la gravité de la situation ici. Le fait d'attribuer en premier à la démographie ou à la déficience du BUIDOM qu'aux structures économiques elles-mêmes, l'importance du sous-emploi à la Réunion; pas plus d'ailleurs que le fait de faire référence à des chiffres sous-évalués, tel le nombre de

trophique de l'emploi, du sous-emploi comme le prédisait justement Bruny Payet, à la Réunion. Pas plus d'ailleurs que cela n'atténue en quoi que ce soit la responsabilité de la politique menée ici depuis des années dans l'aggravation de la situation,

ou que cela n'atténue d'une façon ou d'une autre les effets de la catastrophe qui se prépare si rien n'est rapidement fait pour changer le cours des choses. Mais voyons cette photographie de la situation de l'emploi à la Réunion que

donne dans son rapport la commission des affaires générales et sociales du Conseil général.

Elle note d'abord l'importante augmentation des demandes d'emploi non satisfaites qui ressort du tableau ci-dessous.

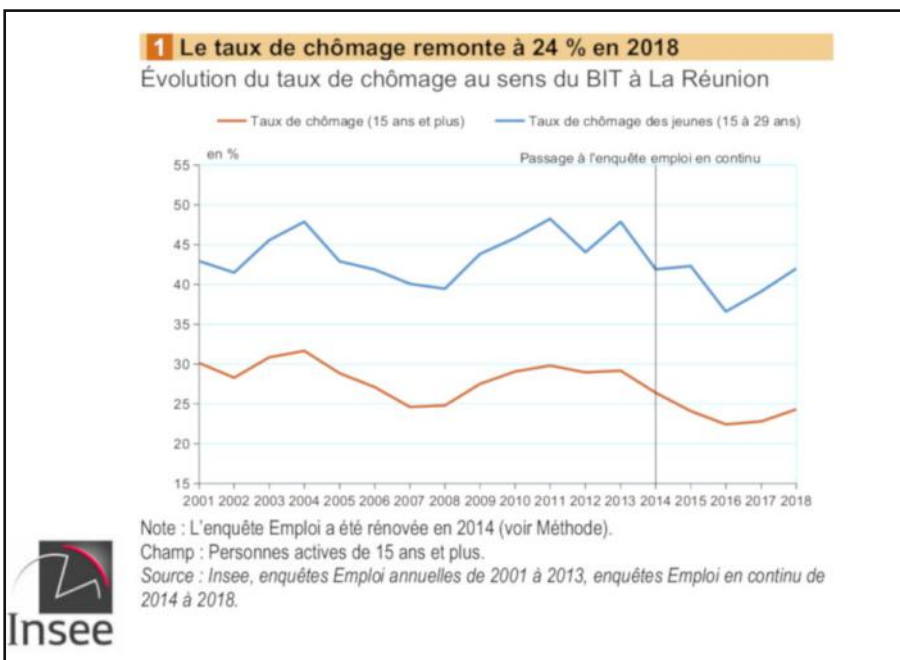
	HOMMES	FEMMES	TOTAL
1er Décembre 1973	7 061	2 696	9 757

Le résultat de l'Enquête emploi 2018 de l'INSEE en termes de taux de chômage s'approche à un point près de celui d'un rapport du Conseil général publié le 23 décembre 1974. Ceci rappelle l'incapacité du cadre actuel à régler le problème numéro un à La Réunion : faire respecter le droit des Réunionnais à un emploi à La Réunion. Ces 40 années d'errements découlent notamment de la déresponsabilisation des Réunionnais dans le domaine de la politique de l'emploi. D'où l'importance de réfléchir entre Réunionnais sur des moyens pour sortir de cette crise, et de les appliquer en toute responsabilité.

Situation en décembre 1974.

Vendredi, l'INSEE a présenté le résultat de son Enquête emploi 2018. L'INSEE constate notamment une aggravation de la situation de l'emploi. Le taux de chômage selon les critères du BIT était l'an dernier à 24 %, chiffre à la hausse par rapport aux années précédentes.

De plus, l'INSEE relève qu'en dehors des personnes dénombrées dans le calcul du taux de chômage, le «halo» composé de travailleurs qui ne sont pas classés dans la population active mais qui veulent occuper un emploi est en hausse. Il représente 12 % des Réunionnais en âge de travailler, et ce sont des personnes qui sont tellement découragées qu'elles ne sont pas considérées comme des chercheurs actifs d'emploi, et sortent donc des statistiques du chômage.



Situation en 2018.

L'INSEE note également que « la hausse du chômage et de son halo touchent particulièrement les jeunes Réunionnais de 15 à 29 ans. Ainsi, en 2018, les jeunes sans emploi mais qui souhaitent travailler sont plus nombreux que les jeunes en emploi (53 000 contre 43 000). » Cette donnée confirme bien l'incapacité du cadre actuel à régler la question du chômage. Et ce n'est pas nouveau, ainsi que les propositions du PCR visant à dépasser le cadre actuel pour qu'enfin les Réunionnais disposent des marges de manœuvre nécessaires pour prendre des décisions afin de placer le pays sur la voie du développement.

25 % de taux de chômage en 1974

En effet, le 23 décembre 1974, le Conseil général présentait un rapport contenant les données principales suivantes : 25 % de la population active au chômage, plus d'un chômeur sur deux âgé de moins de 30 ans, 50 % d'augmentation des demandes d'emploi non satisfaites en un an. Cela signifie que ce rapport se situait alors au début de l'apparition du chômage de masse à La Réunion. Le Conseil général avait alors pris la décision de soutenir la revendication de la CGTR d'une indemnisation des travailleurs privés d'emploi, car à l'époque ce droit qui existait en France n'était pas appliqué à La Réunion, faute de respect de la loi d'égalité du 19 mars 1946.

Au cours du débat, Paul Vergès, conseiller général de Saint-Pierre, était intervenu. Voici le compte-rendu fait par « Témoignages » du 26 mai 1974 : « Tout ce que l'on demande va toujours dans la même voie. Les aides et les prestations diverses dues aux chômeurs permettront à leur famille de survivre. Mais ce seront encore des capitaux publics qui ne serviront pas au développement des sec-

teurs productifs de notre économie. Au contraire ils continueront à accroître le déséquilibre. En quelque sorte, nous pansons une plaie avec des remèdes qui ne font qu'aggraver les maux dont nous souffrons ». « Aussi faut-il étudier une voie non européenne de développement de notre pays et partir de notre contexte réel pour avancer difficilement, mais avancer à tout prix ».

Le PCR proposait déjà le développement

« Il n'est pas possible d'envisager le développement du pays sans une révision déchirante pour certains. Car il nous faut voir tout de façon absolument nouvelle. Nous ne pouvons pas continuer comme on l'a fait pendant vingt-huit ans. Si la vigilance du Conseil Général devait s'endormir après l'adoption de ces mesures sociales immédiates, ce serait le désastre. » « Tout doit être transformé mais tout se tient. Il faut donc un plan global. Nous sommes prêts pour notre part à participer aux travaux de la commission d'un plan intérimaire. Mais notre objectif doit être d'abord le développement du pays et en aucune façon la gestion du sous-développement. Il nous faut tout subordonner à cet objectif ». Paul Vergès devait conclure ce discours qui avait porté le débat à un autre niveau par un appel grave : « Si nous ne nous efforçons pas d'utiliser très vite toute cette richesse fantastique que représente notre jeunesse, cette force de travail considérable et scolarisée, ce sont les jeunes sans emploi qui poseront eux mêmes brutalement cette question : Qu'avez-vous fait de ce pays ? »

« Qu'avez-vous fait de ce pays ? »

Force est de constater que depuis

1974, des mesures ont été décidées à Paris. Elles ont débouché sur des lois de programme, des lois d'orientation et même une loi sur l'égalité réelle. Par ailleurs, l'État a dépensé ces dernières années plus de 200 millions d'euros pour financer des « solutions d'insertion » sous forme notamment d'emplois aidés. Ce sont donc des milliards d'euros qui ont été consacré par la France au traitement social du chômage à La Réunion. Mais toutes ces sommes n'ont pas permis de faire reculer le chômage de masse qui s'est installé depuis le milieu des années 1970 à La Réunion, soit depuis plus de 40 ans.

Cet échec du système est lourdement payé par les Réunionnais. Il contraint plus de 40 % d'entre eux à vivre sous le seuil de pauvreté. Et près de 118.000 enfants vivent dans une famille pauvre. Le problème posé en 1974 est toujours d'actualité, ce qui souligne la succession de générations gâchées, pour lesquelles la seule alternative au chômage restait l'exil en France, un pays qui s'est bien éloigné du plein emploi depuis la fin des années 1970.

Ces jeunes qui vivent dans des familles où les deux parents sont au chômage, et où les grands parents n'ont connu que la précarité, sont bien en droit de poser cette question : « qu'avez-vous fait de ce pays ? ». Cela rappelle que le développement n'est pas possible dans le cadre actuel, d'où l'importance de discuter le plus largement d'un projet entre Réunionnais, afin qu'il serve de base à un plan de développement assumé et mis en œuvre par des Réunionnais responsables, avec comme priorité le retour du plein emploi à La Réunion après plus de 40 ans d'errements.

M.M.

Assemblée générale de la section PCR de Saint-Pierre

Les communistes de Saint-Pierre sous le signe de la lutte



Plusieurs membres du bureau de la section : Mathieu Raffini, secrétaire, Gaëlle Antoine, Ghislaine Cataye, Eric Saminadin et Serge Folio.

Retour sur l'assemblée générale de la Section PCR qui s'est déroulée mercredi dernier.

Mercredi 3 avril s'est tenue l'assemblée générale de la section PCR de Saint-Pierre. Elie Hoareau, en introduction, a rappelé le contexte politique, en soulignant l'importance historique du mouvement social actuel. En effet, la mobilisation des Gilets Jaunes sur la vie chère, les difficultés de logement, les faibles retraites, le chômage, montre le ras le bol de la population réunionnaise.

Cette situation critique nous la dénonçons depuis des années, et nous avons 25 propositions à ce sujet. Nous ne pouvons attendre des solutions de Paris, en effet nous devons trouver nous-mêmes les solutions sur toutes ces problé-

matiques. C'est pourquoi le PCR souhaite la convocation de la conférence territoriale en l'élargissant aux forces vives. Il a également rappelé le programme du PCR pour les élections européennes à venir le 26 mai prochain et l'importance du rassemblement pour parvenir à un changement.

Mathieu Raffini a ensuite fait le bilan de l'activité de la section cette année qui a été placée sous le signe de la lutte. En effet, la section a apporté son soutien aux syndicats, aux Gilets Jaunes, a participé et été à l'initiative de nombreuses actions de luttes contre la vie chère et pour plus de protection sociale. Il a aussi rappelé le combat victorieux contre le projet de la route des Géraniums. La section a aussi été très impliquée dans la solidarité internationale en soutenant le combat contre l'impérialisme subi par le peuple Chagossien par les oppresseurs occidentaux, en étant présents lors de la journée de découverte de leur culture et de leur combat. De plus, la section a été représentée par deux fois lors d'actions menées à Madagascar : en août dernier tout d'abord, avec la tenue du 1er Forum Politique des Iles à Antananarivo, puis dernièrement en mars pour la tenue de la conférence sur Francis Sautron à Diego Suarez, la commémoration

du massacre du 29 mars 1947 à Moramanga et toutes les actions qui les ont suivies.

Philippe Saminadin, après avoir fait un point sur les adhésions, a rappelé la volonté de la section de diversifier les actions en faveur des adhérents (sorties, voyages, pique-niques).

L'AG a réélu à l'unanimité le bureau de la section composé de : Mathieu Raffini, Secrétaire de section

Ghislaine Cataye, Organisation
Philippe Saminadin, Trésorerie
Gaëlle Antoine, Communication
Jean Michel Folio
Georges Faconnier
Jocelyne Maillot
Joseph Maratchia
Marc Radama
Julio Alendroit



Intervention d'Elie Hoarau

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kifouti kolonyalis vizaz imin ! Kroiyé moi é fouté vou d'dan

Matante zélida la ékrire Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, fors-a – fors, zot lé shyan kant mèm ! Zot l'aprè toultan krétik La Frans pou sak èl la soidizan fé dann son bann zansien koloni sansa pou sak èl la pa fé. Zordi ala zot i armète dsi lo tapi la guèr dann Moramanga. Yèr lété dsu bann soidizan zinzistis la komète kont bann malgash dann Diégo-Suarèz. Talèr zot i tard ar pa koz dsi lo bann masak l'ariv dann Ruanda é biensir zot va dézign lo koupab é sar ankòr La Frans. Kan i parl bann bienfé la kolonizasyon zot i sote dsi zot shèz konm kabri. Mi pé dir azot dann Madégskar, dann péi komor dann l'afrik, in pé i mord zot doi pou an avoir domann l'indépendans. Kroiyé moi ! Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, moin lé pa dakor avèk ou biensir pars mi pé dir aou lo kèr dmoun normal i singn kan i lir sak bann kolonyalis la fé dann bann péi konm Madégaskar, péi komor, péi l'afrik é lé bien domaz La frans la zamé domann éskiz bann pèp èl la fé pass la soufrans konmsa.

Kosa ? Mi antan in pé i di La frans lété lo kolonyalis vizaz imin. Vizaz imin ?

Vizaz imin kan i antass bann patriyot malgash dann wagon lo trin dann la vil Moramanga épi i tir bou portan kout mitrayèz dsi l'moun antasé é i tyé dé mil é dé mil... Vizaz imin kan i bril bann vilaz, kan i bonbard lo moun, lo zanimo é tout sak i s'ansui. Vizaz imin, kan i done bann zouvriyé malgash lo réstan bann travayèr fransé dann Diégo. Vizaz imin, kan i bril bann vyé malgash avèk koukoune sigarète. Vizaz imin kan i larg bann patriyot lo min anméré dann l'oséan indien pou done manzé rokin.

Vizaz imin kan na poin in sèl mo d'éskiz pou lo bann krime larmé kolonyal la komète... Moin fransé par papyé, lo zour m'a antann in prézidan la parti Madégaskar épi laba, ofisyèlman, dovan toulmoun, vizaz dékouvèr, va domann pardon bann pèp malgash, zour-la m'a pans nou la fine shanj lépok é m'a kroir in pé plis dann lo domin bann zansien pèp kolonizé. Mé arète avèk moin avèk kalité kolonyalis i sort par la port épi i arrant par la fènète.

Matant, vi di kroiyé moi ! Pou mon par mi do kroiyé moi é fouté vou d'dan é pa arienk in kfoi mi di sa. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin